

PROJET ÉOLIEN À BONNEUIL-VOUNEUIL : ENFIN L'ABANDON DU PROJET REVENDIQUÉ PAR LE RN 86 !

COMMUNIQUÉ D'ÉRIC SOULAT
CONSEILLER RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

Par un arrêté du 13 mai dernier, Monsieur le Préfet de la Vienne a annoncé refuser le projet éolien Bonneuil-Vouneuil, porté par la société Éloïse.

En effet, le 27 septembre 2024 nous avons organisé, avec la Fédération RN 86, un rassemblement devant la mairie de la commune concernée, afin d'interdire cette implantation d'éoliennes sur notre territoire.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons que nos revendications aient été entendues par Monsieur le Préfet.

Le département de la Vienne produit déjà 35% des énergies renouvelables, contre 24% à l'échelle nationale. Notre département dépasse d'ores et déjà largement l'objectif fixé par le gouvernement d'ici 2030 qui est d'atteindre les 33% d'énergies renouvelables.

Il est grand temps de cesser le massacre de nos paysages, de notre patrimoine bâti, de notre biodiversité et de préserver notre écosystème naturel.

Je continuerai à apporter mon soutien plein et entier à nos maires ruraux, nos associations et tous les défenseurs de la nature qui disent refusent l'implantation d'éoliennes sur notre territoire.